

Responsable de la gestion du personnel et de l'emploi

RNCP4389 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2011

Certificateur(s)

Institut de Gestion Sociale (IGS)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de la gestion du personnel et de l'emploi exerce les principales activités suivantes : - administration du personnel et gestion de la paie

- gestion des compétences et de la formation
- gestion du processus de recrutement et de la mobilité interne
- analyse des rémunérations et simulation des évolutions de la masse salariale
- gestion des relations sociales et administration des institutions représentatives.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées renvoient aux connaissances et capacités à : - optimiser et de superviser la mise en œuvre du processus de gestion des dossiers de personnel individuel et de la paie en gérant l'interface nécessaire avec les autres services et l'extérieur.

- établir un profil de poste, d'identifier les compétences nécessaires et disponibles, de gérer un processus de formation de l'identification du besoin à l'évaluation de la formation ou de gérer un processus complet de recrutement.
- gérer le fonctionnement des institutions représentatives.
- mener des études comparatives de rémunération.

Elles concernent en outre les connaissances portant sur :

- le droit du travail et les éléments de droit de la sécurité sociale, les conventions collectives, le droit de la communauté européenne.
- les systèmes d'information de Ressources Humaines (RH) intégrés et l'optimisation des processus.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les responsables de la gestion du personnel et de l'emploi exercent leur activité dans des entreprises de tout secteur d'activité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : - Responsable d'administration du personnel et de la paie,

- Responsable du recrutement,
- Responsable de la formation,
- Gestionnaire de ressources humaines,

- Chef du Personnel.

Les points d'entrée de la fonction pourront être des postes de responsables, d'adjoint ou 'chargé de' dans un des domaines spécialisés présentés ci dessus. Dans les petites ou moyennes structures ils pourront être adjoints ou chef de personnel.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury national titres IGS : - Un Professeur d'Université (spécialité RH) qui préside le jury,

- Deux professionnels (Directeurs de Ressources humaines),
- le directeur de la filière ressources humaines IGS
- le directeur délégué de l'IGS.

Chaque responsable de programme présente et propose au jury les étudiants devant recevoir le titre en ayant validé l'ensemble des obligations et soumet à l'arbitrage du jury les autres cas.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Un représentant organisation syndicale de salariés représentative au plan national, - Un représentant d'organisation syndicale d'employeurs représentative au plan national,
- Deux cadres de la fonction ressources humaines en activité,
- Un représentant de l'IGS (directeur de programme) , un professeur d'Université expert dans le domaine RH qui le préside.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2011

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1359

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP12990

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.igsparis.com>

<http://www.igscampus.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4389/>